

Chine: «ouragan» sur les commodities

RENCONTRES BBGI. Le point sur l'internationalisation de cette puissance économique avec Eric Aboussouan, directeur de la recherche chez Cargill.

Pour les «Rencontres BBGI Entre Institutionnels et Top Managers Suisses» du mois de septembre, Eric Aboussouan - Head of Market Research and Trading Analytics chez Cargill - donnait une présentation mettant l'accent sur le rôle de la Chine en tant que producteur et consommateur de matières premières, un sujet d'importance pour les participants à la conférence.

Pour le directeur de la recherche chez Cargill, les prévisions dans le commerce de matières premières se concentrent autour de trois facteurs, dont la politique chinoise constitue le premier axe. Le président, Xi Jinping, mène par ailleurs sa campagne sur trois priorités depuis sa prise de position, à savoir l'éviction de la corruption, obstacle majeur à la transformation de l'économie chinoise; la baisse de la spéculation, qui, liée à la corruption, fait flamber les prix des marchés liquides; et la lutte contre la pollution qui constitue le nouveau risque de révolution chez la population. Aussi, la Chine s'ouvrant au monde, les habitudes de consommation évoluent chez les consommateurs chinois, et la demande de matières premières doit donc s'adapter à ces changements. Enfin, la réaction du reste du monde aux données chinoises et son impact sur les prix futurs constitue la troisième pièce du puzzle.

Rôle central

La Chine se trouve aujourd'hui au centre de l'activité relative aux matières premières: le pays est à la fois le plus grand importateur de pétrole et de charbon, mais aussi le premier producteur d'acier et d'aluminium. Lorsque l'Empire du Milieu réagit à un changement de prix et adapte sa consommation, la demande et l'offre mondiale s'en trouve fortement impactée. Plus encore, l'internationalisation du marché chinois provoquera un véritable «ouragan» sur le marché des ma-

tières premières pour Eric Aboussouan.

Après la révolution du peuple, puis la grande transformation industrielle - qui a atteint une certaine maturité aujourd'hui - la Chine a en effet entamé sa troisième révolution depuis 2015; une révolution cette fois-ci financière. Toutefois, l'économie demeure encore régie par une majorité d'acteurs publics plutôt que privés, et l'influence et le contrôle du gouvernement sont omniprésents. Pour cette raison, le développement du marché domestique est intense - à l'image du minerai de fer, dont le marché papier, qui n'existait pas il y a cinq ans, représente aujourd'hui 64 milliards de tonnes en Chine - mais reste très fermé aux entreprises internationales. Des efforts restent à fournir pour promouvoir l'autorégulation et l'internationalisation des marchés, qui passera naturellement par un effort de transparence. La dynamique est cependant bel et bien lancée, pour Eric Aboussouan.

Les renouvelables sont incontournables

Le futur, le directeur de la recherche le voit notamment dans le développement des énergies renouvelables. La fenêtre de déploiement est colossale sur cette question de première nécessité en Chine, tant pour le gouvernement que pour l'économie.

Pour rappel, Cargill est aujourd'hui l'une des plus grandes sociétés privées au monde, avec un chiffre d'affaires avoisinant 110 milliards de dollars pour l'exercice 2017. Son implantation à Genève, il y a déjà plus de soixante ans, marquait un grand pas en avant dans le développement du négoce de matières premières en Suisse.

Le mois prochain, les conférences auront lieu les mercredi 18 et jeudi 24 octobre à Genève et à Lausanne, avec Allen Adler, CEO du groupe de joaillerie Adler. ■

Pilatus livrera ses premiers PC-24 avant la fin de l'année

AVIONNEUR. Le jet d'affaires à réaction a rempli quasiment toutes les exigences en vue de sa mise sur le marché.

Les premiers clients ayant passé commande du jet d'affaires PC-24 de Pilatus peuvent se réjouir. Le fabricant aéronautique nidwaldien prévoit d'obtenir en décembre les homologations de la part des autorités de l'aviation civile européenne et américaine. L'Agence européenne de la sécurité aérienne (EASA) et son pendant américain l'Agence fédérale américaine de l'aviation (FAA) coordonnent leurs procédures en matière d'homologation, a précisé vendredi à l'ats Oscar Schwenk, le président du conseil d'administration de Pilatus. L'entreprise sise à Stans y travaille depuis trois - quatre ans et quasiment toutes les exigences ont été remplies.

A la lumière des échanges avec l'EASA et la FAA, le premier jet d'affaires à réaction de Pilatus devrait obtenir sa certification en décembre. Au cours des quatre prochaines semaines, l'avionneur nidwaldien poursuivra les vols d'essai avec les trois prototypes, avant que les ingénieurs ne rédigent et présentent leurs rapports. Jusqu'à présent, les prototypes du PC-24 ont accompli 1250 vols,



Le biracteur suisse compte déjà 84 commandes. De la part d'opérateurs de flottes aériennes, mais aussi de particuliers.

accumulant près de 2000 heures de vol. M. Schwenk a précisé que Pilatus ne souhaitait pas recevoir de certifications assorties de limitations.

Carnet de commandes complet

La livraison des premiers exemplaires des 84 appareils commandés interviendra encore avant la

fin de l'année. Depuis septembre, Pilatus a mis en place un service clients en mesure de répondre à la clientèle 24 heures sur 24. Le carnet de commandes pour le biracteur d'affaires est déjà complet et aucun nouvel appareil ne sera disponible avant fin 2019. La Confédération a passé commande d'un exemplaire, lequel viendra remplacer le Cessna Ci-

tation 560 Excel, de l'avionneur américain Cessna, en service depuis près de 15 ans.

La clientèle du PC-24 comprend des opérateurs de flottes aériennes, mais aussi des particuliers de stature internationale comme Peter Brabeck, ancien président du groupe alimentaire vaudois Nestlé, pour n'en citer qu'un, Conseil fédéral mis à part évidemment.

Le dernier joyau de Pilatus se distingue notamment par son aptitude à atterrir sur des distances plus courtes et sur tous les types de pistes. L'appareil, surnommé le premier «Super Versatile Jet» et dont le prix est fixé à quelque 9 millions de francs, peut voler à une vitesse maximale de 787 km/h et dispose d'un rayon d'action de 3610 km avec quatre passagers. - (ats)

«PILATUS NE SOUHAITAIT PAS RECEVOIR DE CERTIFICATIONS ASSORTIES DE LIMITATIONS», SELON SON PRÉSIDENT OSCAR SCHWENK.

Investigations accablantes pour la direction de Lafarge en France

DOSSIER SYRIEN. Des anciens cadres dévoilent le prix du maintien en Syrie dans des zones sous contrôle djihadistes. La volonté de rester aurait reçu l'aval des autorités françaises.

«Soit on acceptait le racket, soit on partait»: d'ex-responsables du groupe Lafarge, soupçonné d'avoir financé indirectement des organisations jihadistes dont l'Etat islamique, ont dévoilé devant les enquêteurs les raisons qui ont poussé le cimentier à se maintenir à tout prix en Syrie.

Un an après l'ouverture d'une enquête par le parquet de Paris, confiée depuis à trois juges d'instruction, les investigations sont accablantes pour la direction en France, suspectée d'avoir «validé» les paiements effectués par sa branche syrienne (Lafarge Cement Syria, LCS), en produisant «de fausses pièces comptables». Octobre 2010: Lafarge commence à faire tourner son usine de Jalabiya (nord), pour laquelle il a déboursé 680 millions de dollars. Mais six mois plus tard les premiers troubles éclatent. Rapidement, l'Union européenne adopte un embargo sur les armes et le pétrole syrien et l'ONU déclare le pays en état de guerre civile.

A partir de 2013, la production de la cimenterie s'effondre et l'EI devient incontournable dans la région. Mais contrairement au pétrolier Total ou à d'autres multinationales, le cimentier décide de rester.

«Pour moi, les choses étaient sous contrôle. Si rien ne me remontait, c'est que rien de matériel ne se produisait», a assuré en janvier, selon une source proche du dossier, l'exp-DG du groupe, Bruno Lafont,

aux enquêteurs des douanes judiciaires.

D'autres ex-responsables ont avancé un argument différent pour justifier le maintien de l'activité: conserver un avantage stratégique afin d'être en première ligne pour participer à la reconstruction de la Syrie une fois la guerre terminée.

Cette volonté de rester aurait reçu l'aval des autorités françaises. «Le quai d'Orsay nous dit qu'il faut tenir, que ça va se régler (...) On allait voir, tous les six mois, l'ambassadeur de France pour la Syrie et personne ne nous a dit: 'Maintenant il faut que vous partiez'», a relevé Christian Herrault, ex-directeur général adjoint opérationnel.

20.000 dollars par mois pour Daesh

Se maintenir dans le pays a un prix: LCS monnaie la sécurité de ses employés en versant «de 80.000 à 100.000 dollars» à un intermédiaire, Firas Tlass, ex-actionnaire minoritaire de l'usine, qui ventile ensuite les fonds entre différentes factions armées, a relaté Bruno Pescheux, directeur de la cimenterie de 2008 à 2014. Cela représentait pour l'EI «de l'ordre de 20.000 dollars» par mois, a-t-il précisé.

En contre-partie, l'organisation d'Abou Bakr al-Baghdadi édite en mai 2014 un laissez-passer: «Prière d'autoriser le ciment venant de Lafarge à passer les bar-

rages», d'après une source proche de l'enquête. Et, le 29 juin, le jour-même où l'organisation autoproclame «le califat», une rencontre est organisée entre un des cadres et le responsable de la sécurité de la cimenterie.

Les enquêteurs soupçonnent aussi LCS de s'être, sous couvert de faux contrats de consultants, approvisionné en pétrole auprès de l'EI qui contrôle, à partir de juin 2013, la majorité des réserves stratégiques.

«Le gouvernement syrien n'est plus détenteur des raffineries, on achète à des organisations non gouvernementales (...) en toute illégalité», a reconnu Frédéric Jolibois, directeur du site à partir de juillet 2014.

Autre interrogation: le cimentier a-t-il tout fait pour assurer la sécurité de ses employés syriens?

A l'été 2012, la direction de l'usine quitte Damas pour Le Caire et, quelques mois plus tard, les expatriés sont évacués par vagues successives.

Rester? «Techniquement c'est un exploit, et la fierté des employés syriens d'avoir maintenu cette usine. Pour eux, c'était un acte de résistance», d'après M. Jolibois. Mais onze anciens salariés et l'association anticorruption Sherpa font état, dans une plainte déposée en 2016, de pressions sur le personnel, qui se serait sauvé par ses propres moyens lorsque l'EI a finalement pris le contrôle de la cimenterie en septembre 2014. ■

Ems-Chemie progresse sans surprendre

SPÉCIALITÉS CHIMIQUES. Le groupe Ems-Chemie a enregistré sur les neuf premiers mois de l'année un chiffre d'affaires net en hausse de 6,7% à 1,6 milliard de francs, a annoncé la société vendredi dernier. La performance est organisée entre un des cadres et le responsable de la sécurité de la cimenterie.

Les effets des devises ont eu un impact négatif de 0,4% sur les recettes pendant la période sous revue, a précisé Ems-Chemie.

Par activité, la division polymères de haute performance a enregistré des ventes en progression de 7,3% à 1,4 milliard, tandis que l'unité spécialités chimiques a vu son chiffre d'affaires croître de 2,6% à 205 millions. Ces chiffres sont également conformes aux prévisions du marché.

La direction s'attend toujours à réaliser sur l'ensemble de l'année des ventes nettes et un résultat d'exploitation (Ebit) «légèrement» supérieurs à 2016, sans plus de précision. L'exercice précédent, la société avait enregistré des recettes de 1,98 milliard (+4,1%) et un Ebit de 548 millions (+16,9%).

Au vu du manque de surprise dans l'annonce d'Ems, que ce soit au niveau des chiffres ou des prévisions, les analystes d'UBS anticipent une légère réaction négative du cours de l'action. Ce dernier a d'ailleurs clôturé vendredi en baisse de 3,43% à 633,50 francs, dans un SPI en recul de 0,18%. ■

Reprise de Chevron en Afrique du Sud

GLENCORE. Le géant du négoce des matières premières basé à Zoug a signé un accord pour racheter auprès de la société Off the shelf investments fifty six (OTS) sa part de 75% dans la filiale sud-africaine de Chevron ainsi que l'intégralité de Chevron Botswana, a-t-il annoncé vendredi. Le groupe va déboursé 973 millions de dollars pour racheter ces parts, a-t-il indiqué, précisant que l'opération serait réglée en numéraire.

Les actifs repris dans le cadre de cette transaction englobent aussi bien les activités de production, de ventes et d'approvisionnement industriel en Afrique du Sud et au Botswana. Ils englobent notamment une raffinerie

de pétrole à Cape Town, un site de mélange de lubrifiants à Durban ainsi qu'un réseau de transport, dépôts et oléoducs à Saldanha Bay et dans le port de Cape Town.

Ces filiales approvisionnent entre autres de grands clients dans les secteurs de l'énergie, des mines, des transports et de l'agriculture à travers un réseau de négociants en gros et revendeurs sous licence. Ces actifs vont permettre de renforcer les activités de Glencore dans le pétrole en aval.

L'opération, qui devra au préalable obtenir les autorisations réglementaires nécessaires, devrait être finalisée mi-2018. Elle sera financée à l'aide des propres liquidités du groupe. ■